

RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR

COMPTE-RENDU

En distanciel le 09/05/2021

PRÉSENTS (9)

Bernard NOHALES
Christian DELPIEU
Gwénaëlle BRETON
Fabrice BERTIN
Edith GUENNEC
Charlotte VEDEL
Alain CHAUSSY
Laurie JULIEN
Catherine GARINIE

ABSENTS (3)

Bastien POYET
Gérard GUENNEC
Philippe RIBEYRE

EXCUSÉS (3)

Chrystelle POYET
Cécile COURQUEUX
Julien MESSON

Début de la réunion 19h

- **Point sur la réunion des présidents de Ligues du 8 mai par Alain :**

Les dates limites des qualifications ont été modifiées : 21 juin pour FA Elite/Jeune et 28 juin pour le DC.

Il faut relancer les clubs pour qu'ils fassent des demandes de subvention (possible jusqu'à mi-juin) sur projet (notamment autour du développement des nouvelles activités comme le bras de fer).

Afin de valoriser les compétitions, les Ligues sont encouragées à acheter un fond de scène, la fédération devrait nous y aider financièrement.

Une convention Ligue/Fédération a été rédigée et devra être signée pour une durée de validité de 5 ans.

- **Organisation des prochaines compétitions qualificatives :**

En Dauphiné – Savoie il est prévu une compétition FA le 12 juin et DC le 13 juin.

Pour l'Auvergne, Fabrice et Catherine vont rapidement se renseigner pour voir s'ils peuvent avoir une salle.

St Etienne n'a à priori pas de problématiques à organiser de compétitions pour la Loire. Bernard va faire les demandes pour Villefranche.

Une compétition DC sera organisée le 27 juin au HC Lyonnais.

Le calendrier reste à finaliser très rapidement.

Un recensement des compétiteurs restant à qualifier nous permet de qualifier les Masters en même temps.

- **Organisation de la prochaine Assemblée Générale :**

Les conditions sanitaires actuelles nous permettent de prévoir l'AG 2019-2020 le 26 juin 2021 en présentiel à La Ricamarie (en attente de confirmation).

- Charlotte propose que l'on centralise / recense les différentes demandes de subventions possibles pour les Clubs, qui ne sont pas toujours informés à ce sujet. Proposition acceptée à l'unanimité.
- Gwénaëlle propose d'envoyer aux Club les documents et informations concernant la possibilité de proposer à leurs adhérents de transformer une partie de leur cotisation 2020-2021 en don associatif déductible des impôts. Proposition acceptée à l'unanimité.

Fin de la réunion à 21h